

Conférence annuelle 2006
Mardi 25 avril 2006

Seul l'exposé prononcé fait foi

Energie bon marché et sécurité de l'approvisionnement : adopter la bonne politique énergétique est une condition de la croissance économique

Rudolf Ramsauer, président de la direction d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

Une des tâches centrales de la politique suisse est de créer des conditions-cadre pour un approvisionnement en énergie durablement sûr, avantageux et respectueux de l'environnement. Cependant, l'approvisionnement en énergie reste l'affaire de l'économie. Cette répartition des tâches et, partant, l'approvisionnement en énergie de la Suisse fonctionne parfaitement jusqu'à présent. Cela doit rester ainsi à l'avenir.

Toutefois, des éléments importants de l'infrastructure nécessaire à notre approvisionnement reposent sur des plans et des concepts qui datent des années 1950 et 1960. Le vieillissement de ces installations et la demande croissante d'énergie appellent l'extension ou le remplacement des équipements. Pourtant, on se heurte de plus en plus à un manque d'acceptation ou à une opposition de la part des milieux politiques et de la population.

Aujourd'hui, on oublie ou on refuse de voir que l'approvisionnement en énergie est vital pour l'économie et la société. En l'absence d'énergie bon marché en quantité suffisante, l'existence de notre pays, place économique pauvre en matières premières, serait menacée, avec toutes les conséquences négatives que cela aurait sur la prospérité et l'emploi.

La guerre de tranchées à laquelle nous assistons depuis plusieurs décennies au sujet de l'énergie nucléaire, ainsi que les tentatives de renoncer à une production d'énergie centralisée et d'encourager cette renonciation au moyen de subventions étatiques considérables en faveur d'énergies renouvelables et de petites centrales paraissent peu judicieuses au vu des défis à relever.

Energie bon marché et sécurité de l'approvisionnement : adopter la bonne politique énergétique est une condition de la croissance économique

Permettez-moi maintenant de vous présenter ces défis du point de vue de l'économie:

1. dans les politiques énergétique et climatique,
2. en rapport avec la libéralisation du marché de l'électricité, et
3. sur la question du risque d'une lacune d'approvisionnement en électricité.

Les politiques énergétique et climatique

La politique énergétique est devenue une politique du moratoire en 1990. L'extension et le remplacement de l'infrastructure d'approvisionnement en électricité ont été en grande partie interrompus : l'extension sensée d'installations hydrauliques est entravée, la sécurité juridique pour les centrales à gaz est insuffisante et aucun investisseur privé ne se risque à aborder la question de l'énergie nucléaire en raison des nombreuses incertitudes existantes.

Les milieux politiques ont commencé à travailler sur le terrain, moins controversé, des économies d'énergie et de la production d'énergie décentralisée et à partir d'énergies renouvelables. Cette politique énergétique, dont les coûts totaux se montent à près d'un milliard de francs au niveau fédéral, n'a toutefois produit que des résultats modestes.

Voici quelques chiffres pour illustrer ce maigre bilan: la consommation d'électricité nationale a augmenté de 21% depuis 1990. La production d'électricité, par contre, n'a progressé que de 17%, sachant que cette hausse s'explique principalement par la production d'énergie industrielle à partir d'énergies fossiles et de déchets ainsi que par l'augmentation des capacités des centrales nucléaires. L'utilisation de la force hydraulique a reculé proportionnellement tandis que les nouvelles énergies renouvelables (hors déchets), sur lesquelles misent les milieux politiques, ont contribué à la production nationale d'énergie à hauteur de 4 ‰ seulement en 2004. La politique du moratoire actuelle semble donc passer à côté des réalités du marché et du vrai problème.

Les récentes initiatives en vue de promouvoir la production d'énergie à partir d'énergies renouvelables vont dans la mauvaise direction. En conséquence, le fossé entre les croyances et ce qui est effectivement faisable risque de se creuser davantage. Les coûts et donc les charges assumés par l'économie s'alourdissent, en particulier pour les entreprises confrontées à la concurrence internationale.

Malheureusement, la politique climatique se caractérise, elle aussi, par une absence d'orientation. En réalité, la Suisse pourrait simplement poursuivre la voie qu'elle avait empruntée dans le domaine de la protection du climat. En effet, la Suisse n'a pas à rougir d'une comparaison internationale (transparent UNFCCC). Par rapport à la forte hausse des émissions de CO₂ d'autres pays occidentaux et compte tenu de l'impossibilité pour notre pays, à l'instar de pays d'Europe orientale, de réduire les émissions en mettant au rebut des installations dépassées, le bilan climatique de la Suisse est tout à fait honorable.

L'économie a contribué de manière considérable à ce résultat grâce à ses activités dans le cadre de l'Agence de l'énergie pour l'économie. Elle est d'ailleurs la seule à s'être mobilisée. A l'avenir, l'économie consolidera son action en s'appuyant sur l'activité de la Fondation centime climatique. Cela fait de l'économie un des principaux acteurs dans le domaine de la protection du climat, c'est avéré. En dépit des nombreuses prévisions des Cassandre, c'est toujours et encore le marché qui décide, via l'évolution des prix, du succès de nouvelles technologies, également quand ces technologies visent à protéger le climat. Compte tenu de la hausse durable des prix du pétrole, il n'y a aucune raison pour

Energie bon marché et sécurité de l'approvisionnement : adopter la bonne politique énergétique est une condition de la croissance économique

que l'Etat intervienne en vue de contrôler l'évolution. L'Office fédéral de l'environnement s'est aussi exprimé dans ce sens l'automne dernier.

l'économiesuisse constate avec étonnement que les milieux politiques souhaitent malgré tout soutenir la grande action de redistribution de la taxe CO₂ sur les combustibles, alors que les objectifs climatiques fixés pour 2012 peuvent être atteints avec les mesures d'ores et déjà introduites et avec d'autres en préparation. Il serait plus important de redéfinir le cap en fonction de la politique climatique internationale qui prendra le relais du protocole de Kyoto. De plus, il faudrait créer des conditions-cadre légales claires pour de nouvelles entreprises responsables d'émissions de CO₂ importantes, comme les centrales à gaz, une question que ne règle pas la loi sur le CO₂ actuelle. Au lieu de poursuivre sur le terrain des subventions étatiques dans le domaine de l'environnement, les milieux politiques devraient examiner la situation dans son ensemble et viser des politiques énergétique et de protection du climat cohérentes.

Marché de l'électricité

Les prix de l'électricité augmentent encore davantage dans l'Union européenne qu'en Suisse. Cette évolution résulte en bonne partie d'une réglementation excessive et inappropriée. L'UNICE, rebaptisée CEE (Confédération des entreprises européennes), a récemment mis en garde contre cette orientation dangereuse. Les hausses de prix menacent plusieurs branches industrielles, telles que l'industrie des métaux, celle du papier ou la chimie de base. La Commission européenne, priée de mettre en œuvre la libéralisation, a engagé début avril une procédure contre presque tous les Etats membres. Il faut absolument vaincre la tendance au protectionnisme et à la montée en puissance de «champions nationaux» dans différents pays européens et achever le marché intérieur de l'énergie européen.

La Suisse est malheureusement encore bien loin de cet objectif. Le projet de loi relatif au marché de l'électricité s'est totalement distancé de l'objectif initial de la libéralisation d'un secteur du marché intérieur (suisse) – élément du train de mesures en faveur de la croissance du Conseil fédéral –, à savoir contribuer à la croissance économique grâce à des impulsions positives. Désormais baptisée loi sur l'approvisionnement en électricité, cette loi suggère la solution pour les problèmes d'approvisionnement futurs de la Suisse. Au lieu de miser sur la subsidiarité, qui a fait ses preuves, et sur la collaboration de l'Etat avec l'économie, l'Etat souhaite intervenir dans une mesure allant largement au delà de ce que requiert une régulation de la concurrence.

L'économie est favorable à de vrais efforts de libéralisation dans ce domaine. Cela est justifié, en particulier dans une économie mondialisée. Du point de vue des secteurs de l'économie consommateurs d'énergie, principalement celui de l'industrie, le projet de loi n'est guère en mesure de contribuer de manière sensée à l'atteinte de cet objectif. Et ce n'est pas tout : cela aurait pour conséquence de fiscaliser en partie l'approvisionnement en électricité du fait de suppléments sur le prix du courant, de bureaucratiser l'approvisionnement et de cimenter les structures actuelles.

Lacune d'approvisionnement / nouvelles centrales

Comme je l'ai indiqué au début, la Suisse pratique une politique du moratoire. Toutefois, ce moratoire est unilatéral et ne concerne que la production. Les consommateurs d'énergie ne se sont pas liés à cette exigence politique. Il existe de nombreuses explications à l'augmentation de la consommation, notamment la prospérité et le confort. Il existe également un lien avec la croissance économique (transparent). Depuis 1970, on constate qu'une progression du PIB de 1% est corrélée avec un accroissement de la consommation d'électricité de 1,8% environ. Le découplage de la consommation d'électricité et de la croissance exigé en 1990 n'a pas eu lieu et ne se produira vraisemblablement pas au cours des décennies à venir.

Energie bon marché et sécurité de l'approvisionnement : adopter la bonne politique énergétique est une condition de la croissance économique

Aussi est-il primordial, du point de vue de la croissance économique, d'éviter une lacune d'approvisionnement à l'avenir. Il y a une année environ, l'industrie électrique a rendu publiques des prévisions en matière d'approvisionnement. La lacune diagnostiquée ne fait pas l'objet d'une controverse. Il est important que les milieux politiques apportent maintenant une réponse convaincante quant à la manière de relever ce défi inquiétant. Une fois encore, l'idée du moratoire semble dominer. Et ce, alors qu'on peut prévoir, dans moins de 15 ans déjà, un problème d'approvisionnement pour le semestre d'hiver et que la Suisse ne sera vraisemblablement plus jamais en mesure de recourir à des contrats à long terme d'importation d'électricité dans les mêmes proportions que par le passé pour couvrir ses besoins.

Les projets élaborés par la Confédération sont loin d'être suffisants. Ils sont trop vagues et trop timides. Ils traduisent de manière insuffisante les risques réels d'une lacune d'approvisionnement. Ce qui est clair, en revanche, c'est que le potentiel, aujourd'hui connu, des nouvelles énergies renouvelables est trop faible, que le potentiel d'efficacité énergétique ne peut être exploité dans un délai aussi court sans restrictions radicales et qu'il faut consacrer davantage d'électricité à des mesures de protection du climat (pompes à chaleur, par exemple).

Le moment est venu d'aborder la question de la future lacune d'approvisionnement. Les procédures d'autorisation, qui prennent des années voire des décennies et qui impliquent des démarches politiques importantes, nécessitent une action rapide et déterminée. Au vu des limites étroites imposées par la protection du climat en ce qui concerne les émissions de CO₂, il ne sera guère possible de recourir aux combustibles fossiles pour assurer, à l'avenir, l'approvisionnement en électricité de la Suisse. De même, une dépendance unilatérale vis-à-vis du gaz naturel provenant d'un pays, ou d'un petit nombre de pays, n'est pas une solution pour la Suisse. Il ne reste donc pas beaucoup d'options en matière de production d'électricité qui satisfont les critères de la sécurité de l'approvisionnement, de la rentabilité et du respect de l'environnement. Par conséquent, le remplacement des centrales nucléaires suisses constitue une des rares options valables si on souhaite éviter une lacune d'approvisionnement. Aussi, la question de la gestion des déchets radioactifs doit-elle être résolue rapidement et de manière sûre.

En conclusion, la Suisse a besoin d'une vraie politique énergétique qui garantisse un approvisionnement en électricité respectueux de l'environnement, avantageux et sûr. La croissance et la prospérité futures de la Suisse ne doivent pas être mises en jeu par des promesses irréalistes.